

SECRETARIAT D'ÉTAT AUX UNIVERSITÉS

DIPLOME D'INGÉNIEUR

DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARTS ET MÉTIERS

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX UNIVERSITÉS

Vu le décret n° 63-436 du 29 avril 1963, modifié, portant organisation de l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers;

Vu l'arrêté du 25 juillet 1964 fixant le règlement de l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers;

Vu le procès-verbal du classement de sortie des élèves en date du 11 juillet 1975,

décime à Monsieur *Olivier Jean - Pierre Bernard*
né le 3 janvier 1952, à *La Tronche (38)*

le DIPLOME D'INGÉNIEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARTS ET MÉTIERS.

Déposé à Paris, le 11 1975 19

Signature de l'élève

Pour ampliation :
F. A. ASSISTANT DIRECTEUR CIVIL

ou ROYER

Signé :

des et jours

L. PAOLI